



Tirée de : <http://owrlc.com/collaboration/>

Quels intérêts présentent les programmes inter-institutions pour l'apprentissage de vos étudiants ?

Que sont les programmes inter-institutions ? Quels impacts ont-ils sur l'apprentissage de l'étudiant ? Où ce type d'organisation est-il mis en œuvre ? Avec quels acteurs ? Ailleurs ou près de chez vous ? C'est ce que vous allez découvrir tout au long de ce mémo.

A la découverte du contexte sous-jacent à l'émergence des programmes inter-institutions

Les systèmes d'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique ont connu, avec l'introduction de la **déclaration de Bologne** et le décret qui s'en suivi, une réforme venue bousculer la tradition en vigueur depuis des années déjà (Crochet, M. 2004). Cette dite déclaration visant à créer un espace européen de l'enseignement supérieur a fait émerger davantage de **collaboration** au niveau international, national et institutionnel (Conseil de l'Europe, 2014).

Parmi les éléments constituant la réforme née à Bologne, nous pouvons citer les crédits, les diplômes, la qualité, ainsi que la question de la mobilité. Le décret dont il est question promeut la mobilité dans l'objectif de bâtir une citoyenneté européenne. Cette notion de mobilité s'est ensuite étendue. Il est alors question de mobilité des diplômes, des chercheurs et des professeurs (Crochet, 2006).

Ce contexte national et international a favorisé l'émergence de divers **programmes inter-institutions**.

A la découverte du contexte sous-jacent à l'émergence des programmes inter-institutions

Que recouvre la dénomination « Programmes inter-institutions » ?

La collaboration, une approche intervenant dans les programmes inter-institutions ?

Et s'il était question d'un diplôme commun ?

A la recherche de programmes inter-institutions existants...

Les programmes inter-institutions, qu'en conclure ?

Ressources

JUSTINE GAUPIN
LOREDANA TERRASI

Master Sciences de
l'Éducation ULiège

Cours : Question d'actualité en
pédagogie de l'enseignement
supérieur

Titulaire du cours : Mme
Poumay

Que recouvre la dénomination « Programmes inter-institutions » ?

Pour définir ce que sont les programmes inter-institutions, au vu de la faible quantité de ressources définissant ce terme, il nous semble plus judicieux de définir chacun des mots contenus dans l'expression dont il est question.

Comme vous le savez, l'idée de « *programme d'enseignement* » renvoie aux exigences de l'école en termes d'objectifs d'apprentissage (Ministère de l'Education Nationale, 2012).

Le qualificatif « inter-institutionnel », quant à lui, exprime l'intervention de diverses institutions.

In fine, les programmes inter-institutions renvoient à **des objectifs d'apprentissage communs** établis entre **plusieurs institutions** qui s'accordent sur **un même projet**.

Et s'il était question d'un diplôme commun ?



Suite à la déclaration de Bologne, de nouvelles portes se sont ouvertes pour les étudiants du supérieur, notamment la **co-diplomation**. Cette formule, qui s'inscrit dans le cadre des programmes inter-institutions, permet aux étudiants un apprentissage dans deux établissements différents. Il peut s'agir d'un accord entre deux établissements de Belgique ou entre un établissement de Belgique et un autre de l'étranger. Cette formule aboutit à un **diplôme double**, multiple ou conjoint (émis conjointement par les deux établissements) (Commission de l'Enseignement supérieur du Parlement de la Communauté Française, 2009).

Selon le décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, la co-diplomation se définit comme suit : « *forme particulière de co-organisation d'études conjointes pour lesquelles tous les partenaires en Communauté française qui co-diplômement y sont habilités ou cohabilités pour ces études, dont les activités d'apprentissage sont organisées, gérées et dispensées conjointement et dont la réussite est sanctionnée collégialement et conduit à la délivrance d'un diplôme unique ou de diplômes émis selon les législations propres à chaque partenaire* » (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013).

L'objectif de cette démarche est d'encourager une meilleure **adaptation de l'offre de formation** dans les différentes spécialisations et ce par une approche plus

intégrée et **non concurrente**. (Brussels School IHECS Journalism & Communication, n.d.)

ULiège – HEPL : master en « Prévention et gestion des conflits/médiation » (communication personnelle du 20.11.2017)

Le partenariat organisé entre l'Uliège et l'HEPL s'inscrit dans l'idée d'un diplôme commun suite aux demandes des étudiants. De par le passage d'une co-organisation à une co-diplomation entre les deux organisations, il a été nécessaire de renégocier l'ensemble du programme du master afin de répondre aux exigences conjointes. De plus, la négociation du programme a été envisagée dans l'objectif d'obtenir de réelles débouchés pour les futurs diplômés, de s'adapter au public concerné ainsi que de répondre à une condition d'efficacité.

De manière à ce que chaque institution puisse prendre part activement au processus et trouver sa place au sein de celui-ci, une organisation particulière a été pensée. On remarque, par exemple, que les cours se dispensent dans les deux infrastructures. Des contacts administratifs et scientifiques permanents ont été établis entre les institutions. Ces dernières ont défini une personne responsable du master en leur sein.

Quels atouts sont identifiés dans ce type de démarche ?

La co-diplomation permet aux étudiants des deux institutions de profiter de la particularité des deux programmes d'études. En outre, cette formule encourage la préparation des étudiants au travail avec plusieurs acteurs. Cela peut évidemment se présenter dans leur avenir professionnel. C'est une manière de se préparer à la **coopération**, la collaboration avec des acteurs répartis géographiquement. (Université de Liège, 2016).

ULiège – HEPL : master en « Prévention et gestion des conflits/médiation » (communication personnelle du 20.11.2017)

Selon les dires du professeur rencontré, les intérêts de la co-diplomation sont multiples. Il évoque la volonté de donner une autre résonance au master, l'intérêt d'obtenir le cachet des deux institutions sur un même diplôme, l'ouverture à des débouchés plus spécifiques et la confrontation à un univers différent avec des exigences différentes. Pour les professeurs, cette approche permet de découvrir une autre façon de fonctionner ainsi que de rencontrer de nouveaux

professionnels de l'éducation. Le dispositif étant récent, la possibilité d'émergence d'autres intérêts dans le futur reste plausible.

ULiège – HEPL : master en «Prévention et gestion des conflits/médiation »

Témoignage d'une étudiante inscrite à ce master (communication personnelle du 11.11.2017) :
L'étudiante qualifie le dispositif d'enrichissant pour la raison suivante : ce sont deux façons de faire qui sont différentes ; une approche plus théorique pour l'Université de Liège et plus pratique pour l'HEPL.

La **collaboration** est aujourd'hui permise, en matière d'organisation des études, aux établissements d'enseignement supérieur reconnus par les Communautés française, flamande et germanophone. Elle est également autorisée pour les membres de l'espace européen de l'enseignement supérieur ou espace Bologne (48 états en font partie). La collaboration recouvre plusieurs possibilités dont la co-diplomation. (Commission de l'Enseignement supérieur du Parlement de la Communauté Française, 2009)

Et si nous nous attardions d'avantage sur cette notion de collaboration...

La collaboration entre professeurs se présente aujourd'hui comme une condition vers un **changement pédagogique**. La collaboration est en quelque sorte la cheville ouvrière des processus de changements pour obtenir les **résultats souhaités** à savoir : un nombre plus important de réussites scolaires des étudiants ainsi qu'une élévation de la qualité de l'éducation. En outre, l'encouragement au travail collectif apparaît comme le **centre des réformes** « *changer l'école, c'est changer la culture professionnelle des enseignants* » (Canisius Kamanzi, P., Larochelle M., Lessard, C. 2009).

Si la collaboration augmente l'espoir de réussite dans l'enseignement, c'est également un mécanisme qui soutient et encourage les professeurs. Le sentiment de compétence des enseignants augmente et ils perçoivent un appui pour surmonter les différents obstacles dans les processus d'enseignement.

La collaboration permet également une **approche réflexive** et surtout des échanges d'expériences tout en laissant une place primordiale à l'innovation.

Finalement, si la collaboration présente un intérêt grandissant pour la pratique des professeurs et leur vécu professionnel (pour autant qu'elle soit bien pensée et

organisée), elle a également un impact important sur l'éducation, l'apprentissage et la manière de concevoir ce dernier.

ULiège – HEPL : master en «Prévention et gestion des conflits/médiation » (communication personnelle du 20.11.2017)

Afin de créer de nouveaux programmes, de nombreuses réunions communes ont été organisées entre professeurs volontaires des deux institutions. Cette collaboration pour le développement du master a été particulièrement enrichissante pour les professionnels y ayant pris part.

Quels obstacles sont identifiés dans ce type de démarche?

La plupart des obstacles identifiés sont d'ordre législatif et organisationnel, structurel. Par exemple, s'accorder sur un calendrier académique, restructurer les programmes, décider d'un financement conjoint, se mettre d'accord sur un système de cotation, choisir où se déroulera le cursus, etc. (Fédération Wallonie-Bruxelles, n.d.)

ULiège – HEPL : master en «Prévention et gestion des conflits/médiation » (communication personnelle du 20.11.2017)

Une des difficultés relevées dans le témoignage est celle de la communication entre les deux institutions et les professeurs dispensant des cours du master. En effet, les contacts entre les professionnels sont peu fréquents, ce qui complique la transmission d'informations et enlève des bénéfices que pourrait apporter un tel dispositif : la collaboration et l'enrichissement au contact d'autrui.

Les étudiants disposent ainsi de deux sources d'informations à des endroits divers et qui ne sont pas toujours concertées. De plus, l'organisation des horaires, des examens ou encore des différents sites présente une difficulté supplémentaire qui impose une communication efficace.

A la recherche de programmes inter-institutions existants...

➤ La co-diplomation, avant d'être envisagée entre différentes institutions, peut-être envisagée dans une même institution. Au sein de l'Université de Liège, existe une collaboration entre la faculté HEC Liège et la faculté de droit, sciences politiques et criminologie. Ce programme inter-facultés offre la possibilité aux étudiants titulaires d'un bachelier en sciences économiques et de gestion ou en ingénieur de gestion de l'ULiège ou d'une autre université d'obtenir deux diplômes de master, en sciences de gestion et en droit, en trois années d'études après leur bachelier. Cette co-diplomation a engendré l'aménagement d'un programme spécial à partir du premier bloc de master. La création du master répond à une demande de compétences managériales et juridiques solides, demande émanant de différents secteurs professionnels.

Pour ajouter une plus-value à ce master, sont organisés des séminaires interdisciplinaires animés par des enseignants juristes et gestionnaires.

La co-organisation du programme permet une synergie entre les étudiants en droit et en gestion et une expertise pour chacun d'eux dans les filières.

L'obtention d'un double diplôme n'est pas sans exigence. En effet, l'accès au master dépend d'une sélection sur dossier.

Ce master est une réelle opportunité pour les étudiants qui s'y inscrivent puisqu'il est, à l'heure d'aujourd'hui, unique en Belgique.

Le caractère inter-disciplinaire est particulièrement mis en avant-plan dans ce programme. Outre les séminaires inter-disciplinaires, les étudiants réalisent leur mémoire en étant encadrés par un professeur de chacune des facultés (HEC Liège Management School – Université de Liège, 2017).

➤ Un autre exemple est celui de la spécialisation interdisciplinaire en radiothérapie. Il s'agit d'un programme inter-institutions réalisé entre six Hautes Ecoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Chacune d'entre elles apporte son expertise dans les domaines de soins. La formation a

été créée pour les technologues en imagerie médicale et les infirmiers bacheliers. En effet, la radiothérapie nécessite une collaboration entre ces deux corps de métier (Haute Ecole Léonard de Vinci, n.d.).

➤ Ce type d'organisation existe également entre divers pays, qu'ils soient européens ou non. L'université Kingston de Londres et l'Université de Paris proposent un master européen en Philosophie Européenne Contemporaine. Cela ouvre les étudiants à une orientation internationale sur la philosophie contemporaine. Le master s'étale sur deux années. Il se déroule dans l'une des deux villes en fonction du semestre. Il offre aux étudiants un diplôme conjoint. L'Université Kingston met l'accent sur les discussions en groupe et le travail personnel. L'Université de Paris, quant à elle, s'intéresse notamment à la trans-disciplinarité. Les deux approches se complètent. Le mémoire peut être rédigé à Paris ou à Kingston. (Université Paris 8, 2010).

Les programmes inter-institutions, qu'en conclure ?

Suite aux témoignages, apports théoriques et exemples, les programmes inter-institutions semblent présenter un avantage grandissant pour l'apprentissage des étudiants. Les aspects communicationnels et organisationnels semblent importants pour la réussite d'un tel dispositif. Enfin, mettre en place des programmes inter-institutions requiert une implication et une réflexion de la part de tous les acteurs concernés par la démarche.

Quelques ressources

➤ Ce document, édité par l'ARES (Académie de Recherche de d'Enseignement Supérieur), présente de manière plus approfondie l'intérêt de la co-diplomation pour l'apprentissage et pour la société dans son ensemble.
<https://www.ares-ac.be/en/actualites/213-habilitations-mode-d-emploi>

➤ Cet article présente un partenariat institutionnel entre la France et le Maroc. Il a été mis en place en vue d'accompagner le Maroc dans sa réforme de l'enseignement, réforme calquée sur le processus de Bologne.
<http://www.academia.edu/download/32053754/6-Benchenna.pdf>

➤ Ce document présente le premier partenariat européen pour un double diplôme réalisé à l'Ensiame et détaille les tenants et aboutissants de ce type d'organisation. Les informations sont disponibles sur le PDF téléchargeable sur cette page :
<https://www.j3ea.org/articles/j3ea/abs/2011/01/j3ea11001/j3ea11001.html>

Références bibliographiques

Ouvrages électroniques

Académie de recherche et d'enseignement supérieur (2016). *Habilitations...mode d'emploi*.
Retrieved from ARES, Web site : <https://www.ares-ac.be/en/actualites/213-habilitations-mode-d-emploi>

Benchenna, A. (2009). *L'appui de la France à la Réforme de l'Enseignement supérieur (ES) au Maroc : quelles finalités et quels enjeux ?*
Retrieved from <http://www.academia.edu/download/32053754/6-Benchenna.pdf>

Canisius Kamanzi, P., Larochelle M., Lessard, C. (2009). Des enseignants pour demain.
Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2009-1-page-59.htm>

Conseil de l'Europe (2004). *Enseignement supérieur et recherche*.
Retrieved from Conseil de l'Europe, Web site : https://www.coe.int/t/dg4/highereducation/EHEA2010/BolognaPedestrians_fr.asp

Crochet, M. (2006). *Reflets et perspectives de la vie économique (Tom XLV)*.
Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2006-2.htm>

Fédération Walloni-Bruxelles (2013). *Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études*.
Retrieved from http://www.galilée.cfwb.be/document/pdf/39681_017.pdf

Fédération Wallonie-Bruxelles (n.d.). *Grande Région. Groupe de Travail « Enseignement Supérieur et Recherche » (GT ENSUP). Rapport d'activités du groupe technique « codiplomation »*.
Retrieved from <http://www.granderegion.net/content/download/1339/file/Rapport%20d-activites%20du%20groupe%20technique%20-%20codiplomation%20-.pdf>

Haute Ecole Léonard De Vinci (n.d.). *Spécialisation interdisciplinaire en radiothérapie*.
Retrieved from <http://www.vinci.be/fr-be/ipl/Pages/Sp%C3%A9cialisation-interdisciplinaire-en-radioth%C3%A9rapie.aspx>

HEC Liège Management School – Université de Liège (2017). *Master droit-gestion : deux diplômes en 6 ans*.
Retrieved from HEC, Web site : <http://www.hec.ulg.ac.be/fr/masters/master-en-sciences-gestion/droit>

HEL (2017). *Logopédie (en co-organisation avec l'ULiège)*.
Retrieved from HEL, Web site : <http://www.hec.ulg.ac.be/fr/masters/master-en-sciences-gestion/droit>

Ministère de l'Education nationale (2012). *Concertation sur la refondation de l'école de la République. Les programmes d'enseignement et leur élaboration : éléments de comparaison internationale*.
Retrieved from http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/09/consulter_la_comparaison_internationale_sur_les_programmes1.pdf

Université Paris 8 (2010). *Master européen en co-diplomation (Université Paris 8/Kingston University)*.
Retrieved from <http://www.univ-paris8.fr/Lancement-du-Master-europeen-en-co-diplomation-Universite-Paris-8-Kingston>

Journal sur l'enseignement des sciences et technologies de l'information et des systèmes (2011). *Formations internationales bi-diplômantes à l'ENSIAME : Du premier double diplôme européen à la conquête des autres continents*.
Retrieved from <https://www.j3ea.org/articles/j3ea/abs/2011/01/j3ea11001/j3ea11001.html>

Images

OWR. (n.d.). *Power of collaboration* [image en ligne].
Retrieved from <http://owrllc.com/collaboration/>